

COMMUNE DE SOULAIRES 28130

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 décembre 2024

L'an deux mil vingt-trois, le 10 décembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 05 décembre s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Marc MOLET, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Marc MOLET, Maire

Madame Odile WEILLER, Messieurs Vincent FREBOURG et Vincent COSSE (adjoints)

Mesdames Isabelle BARAKAOU et Gaëlle GALLONI, Monsieur David MORISSONNEAU (conseillers municipaux)

Absents excusés :

Mesdames Aurélie BEAUDOIN, Aurore SAROUILLE (LE GOHIC) ayant donné pouvoir à Monsieur Marc MOLET, Monsieur Francis ALEXANDRE

Secrétaire de séance :

Madame Isabelle BARAKAOU

Nombre de conseillers

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

INVESTISSEMENTS 2025

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le programme des investissements 2025 comme suit :

OPERATIONS	MONTANT HT	MONTANT TTC	SUBVENTIONS	MONTANT SUBVENTIONS	RESTE A CHARGE COMMUNE	
BUDGET COMMUNAL 2025						
Travaux Handicapés cimetière (phase 2 sable hydrolique)	15 776.00 €	18 931.20 €	FDI 30% + DETR 20%	9 803.00 €	9 128.20 €	SOLDE
Remboursement Emprunt 2023	- €	40 000.00 €	Néant	- €	40 000.00 €	
Renouvellement des bâches des 2 barnums	887.50 €	1 065.00 €	Néant	- €	1 065.00 €	
Table/banc au jeu de pétanque	583.33 €	700.00 €	Néant	- €	700.00 €	
Renouvellement du Défibrilateur	1 627.80 €	1 953.36 €	Néant	- €	1 953.36 €	
TOTAL	18 874.63 €	62 649.56 €		9 803.00 €	52 846.56 €	

Vu l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de prévoir les orientations budgétaires en matière d'investissements 2025,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le programme des investissements 2025 tel que décrit ci-dessus.

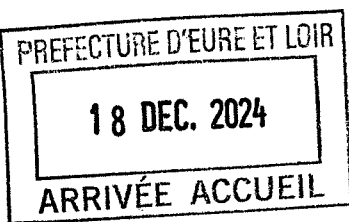
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 23/12/2024

Notifiée le 23/12/2024



Fait à Soulaire,
le 10 décembre 2024

Le Maire
Marc MOLET

